

### 3 Résumé non technique de l'étude de dangers

L'étude de dangers expose les dangers que peuvent présenter les installations en cas d'accident, en présentant une description des accidents susceptibles d'intervenir que leur cause soit d'origine interne ou externe, et en décrivant la nature et l'extension des conséquences.

L'étude de dangers est élaborée de manière à répondre aux dernières évolutions réglementaires.

#### 3.1 Environnement comme source potentielle d'agression

Les éléments présentés sur le site internet <http://www.prim.net> (consulté le 15/10/2013), le Dossier Départemental des Risques Majeurs<sup>1</sup> (DDRM) de juin 2006 et le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs<sup>2</sup> (DICRIM) de mars 2010, font état des principaux risques suivants sur la commune de Marseille :

- Inondation : par une crue (débordement de cours d'eau) et par submersion marine ;
- Mouvement de terrain : affaissements et effondrements liés aux cavités souterraines (hors mines) ; éboulement, chutes de pierres et de blocs, tassements différentiels ;
- Séisme (zone de sismicité 2 : faible) ;
- Feu de forêt ;
- Risque industriel ;
- Transport de Marchandises Dangereuses (TMD).

L'étude de dangers, partie IV de ce présent dossier, montre que le site de Mediaco Vrac n'est concerné que par le risque de séisme.

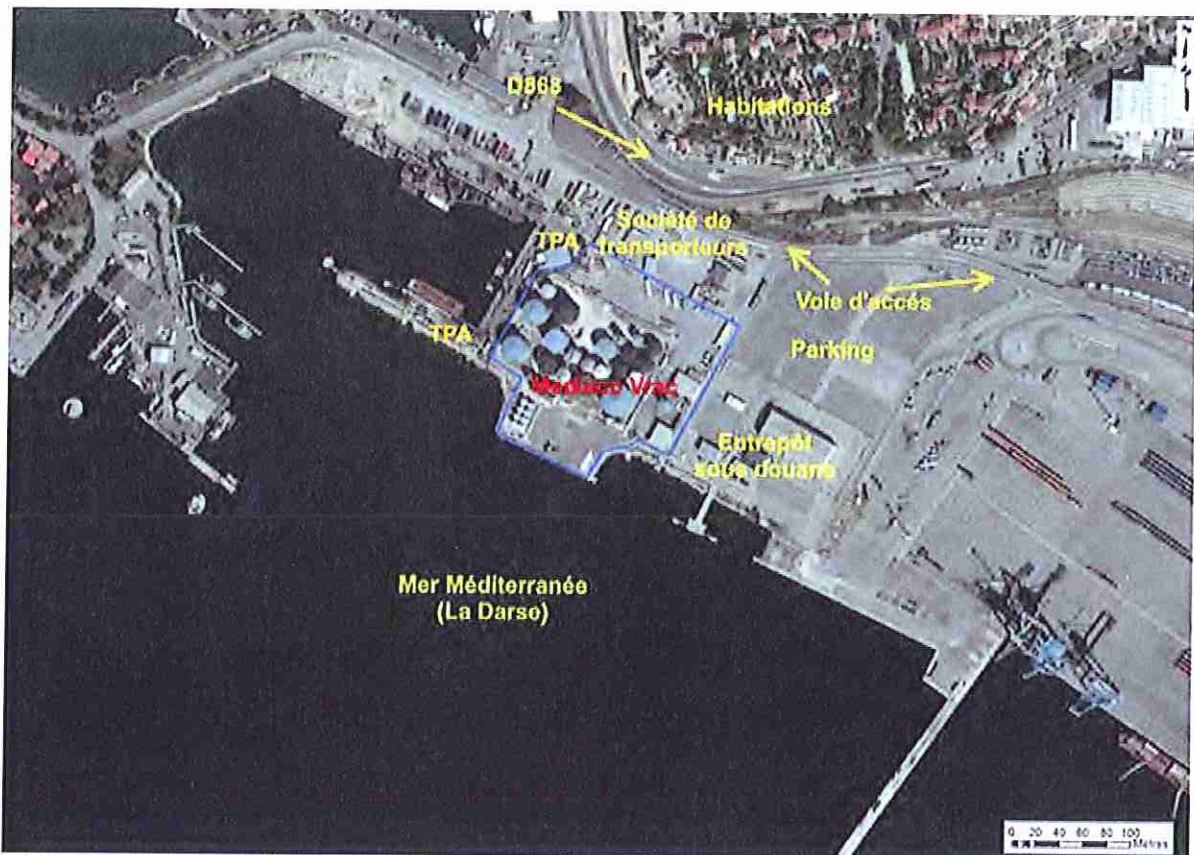
En considérant un aléa sismique correspondant à un séisme d'intensité VII, on peut s'attendre à des dégâts du 2<sup>ème</sup> degré, soit des dommages modérés (fissurations des murs, chutes d'assez gros blocs de plâtre, chutes de tuiles, fissurations de cheminées ou chutes de parties de cheminées). Aussi, il est attendu un endommagement des joints de canalisations et la formation de vague en mer située en limite Sud du poste de stockage. Une fuite sur les joints de canalisation peut entraîner une fuite de produits liquides stockés vers la rétention.

<sup>1</sup> Préfecture PACA : <http://www.paca.pref.gouv.fr> (consulté le 25/07/2012)

<sup>2</sup> Portail DICRIM : <http://www.bd-dicrim.fr/index.php/home/showcom/id/110207> (consulté le 25/07/2012)

### 3.2 Environnement comme cible

L'environnement proche du site est présenté sur la figure ci-après (détaillé dans l'étude de dangers, partie IV de ce présent dossier).



Les premières habitations se trouvent à environ 100 m au nord du site, au-delà de la route départementale 568. Trois habitations se trouvent dans un rayon équivalent à 1/10<sup>ème</sup> du rayon d'affichage (100 m). Ces cibles pourraient potentiellement être impactées par le site.

Aucun ERP ne se trouve dans le dixième du rayon d'affichage du site (100 m).

En limite ouest du site se trouve la société TPA dont l'activité est le pompage et le traitement de résidus pétroliers en provenance des bateaux. Cette entreprise n'est pas recensée dans la base de données des ICPE. En limite Nord du site, se trouve une société de transporteurs. En limite Est du site se trouve le bureau de douane du port.

L'axe routier le plus proche est la route départementale D568 localisée à 120 m au nord-est du site et la voie d'accès au site qui longe le site au nord, dessert une zone qui s'appelle « l'Avant-Port Nord » constituée entre autre de la société TPA et d'un site de réparation navale. La gare la plus proche est la gare de Mourepiane qui est localisée à 650 m au nord-est du site. Les premières voies sont à 90 m au nord du site. Cet embranchement ferroviaire est actuellement réservé au trafic de marchandises.

Le site se trouve sur une plate-forme du GPMM dont les activités incluent le trafic de passagers et de marchandises.

Aucune zone naturelle, monument historique, ZPPAUP ou site archéologique ne se trouve dans un périmètre d'1 km du site Mediaco Vrac.

### 3.3 Principaux potentiels de dangers du site

Le tableau ci-après présente la synthèse les potentiels de dangers du site :

Produits - Equipements	Origine du potentiel de danger	Types d'effets	Potentiels de dangers retenus ou non
Poste de chargement / déchargement camions	Déversement sur la zone de chargement / déchargement des camions	Pollution	Risque de pollution suite à un déversement accidentel de produits liquides ou de produits dangereux pour l'environnement aquatique mais limité car les postes de chargement/déchargement sont sur rétention et présence humaine à proximité immédiate permettant une intervention en cas de fuite.
Poste de déchargement navires et chargement des containers pour réexpédition en bateau	Déversement sur la zone de déchargement des navires	Pollution	Risque de pollution suite à un déversement accidentel de produits liquides ou de produits dangereux pour l'environnement aquatique mais limité par le compartimentage du navire (2 500 m <sup>3</sup> au maximum ou 1 000 m <sup>3</sup> en moyenne par compartiment) et présence humaine à proximité immédiate permettant une intervention en cas de fuite.
Bacs de stockage d'huiles végétales	Déversement dans la cuvette de rétention suivi d'une inflammation	Thermique	Non-retenu car le point éclair et la température d'auto-inflammation des huiles végétales sont très élevés.
		Pollution	Risque de pollution suite à un déversement accidentel de produits liquides ou de produits dangereux pour l'environnement aquatique. Risque limité par la cuvette de rétention.
Bacs de stockage de solution de soude à 50 %	Déversement dans la cuvette de rétention	Pollution	Risque de pollution suite à un déversement accidentel de produits liquides ou de produits dangereux pour l'environnement aquatique. Risque limité par la cuvette de rétention.
Bacs de stockage de solution d'Urée	Déversement dans la cuvette de rétention	Pollution	Risque de pollution suite à un déversement accidentel de produits liquides ou de produits dangereux pour l'environnement aquatique. Risque limité par la cuvette de rétention.
Bacs de stockage de liqueur sodée	Emission d'un gaz toxique en contact avec un acide	Pollution	Risque de pollution suite à un déversement accidentel de produits liquides ou de produits dangereux pour l'environnement aquatique. Risque limité par la cuvette de rétention.

Produits - Equipements	Origine du potentiel de danger	Types d'effets	Potentiels de dangers retenus ou non
Bacs de stockage de solution de polyphosphate	Déversement dans la cuvette de rétention	Pollution	Risque de pollution suite à un déversement accidentel de produits liquides ou de produits dangereux pour l'environnement aquatique. Risque limité par la cuvette de rétention.
Chaudières fonctionnant au gaz naturel	Explosion	Thermique Surpression	Le risque est limité car : <ul style="list-style-type: none"> <li>• équipements contrôlés régulièrement,</li> <li>• local chaufferies suffisamment aéré pour limiter toute accumulation de gaz,</li> <li>• local chaufferie équipé d'évents (toiture et façade sud).</li> </ul>
Cuves aériennes de stockages de gasoil	Incendie	Thermique	Non retenu car le point éclair est élevé et les quantités stockées sont faibles ce qui limite le risque.
Station de lavage	Déversement d'eaux chargées en hydrocarbures	Pollution	Non retenu car présence de débourbeur. Un raccordement est à prévoir par Mediaco Vrac.

Aucun potentiel de danger n'a donc été retenu autre que le risque de pollution des sols ou des eaux (La Darse).

### 3.4 Réduction à la source des potentiels de dangers identifiés

La réduction des potentiels de dangers à la source consiste à :

- Supprimer ou substituer aux procédés et aux produits dangereux, à l'origine de ces dangers potentiels, des procédés ou produits présentant des dangers moindres (propriétés des produits, conditions de procédés moins dangereuses, simplification du système ...);
- Réduire le potentiel de danger présent sans augmenter les risques par ailleurs.

De par la nature des activités, aucune substitution de produit n'est envisageable. En effet, les produits susceptibles de générer des risques (stockage de produits chimiques, chargement/déchargement de camion ou navires, etc.) sont nécessaires et inhérents à l'activité de Mediaco Vrac.

Des mesures organisationnelles sont mises en places par Mediaco Vrac afin de limiter les risques d'incompatibilité, d'inflammation et/ou de pollution.

### 3.5 Evaluation des risques

L'analyse détaillée des risques a pour objectif de démontrer que les risques apportés par les installations sont acceptables.

Sur la base de la grille de gravité et de criticité présentée dans l'arrêté du 29 septembre 2005 et dans la circulaire du 10 mai 2010, on rappelle que dès lors qu'une installation n'est pas susceptible d'entraîner des zones d'effets létaux ou irréversibles hors site, les risques associés à cette installation sont acceptables.

Suite à l'identification et la caractérisation des potentiels de dangers du site Mediacovrac, aucun potentiel de danger n'a été retenu autre que le risque de pollution des sols ou de la Darse.

Les risques associés au site Mediacovrac sont donc considérés comme acceptables.

### 3.6 Synthèse des mesures compensatoires

L'étude de dangers a identifié les mesures compensatoires suivantes :

- Aménager la rétention principale (cf. § 5.4 de la partie 2) ;
- Limiter les bacs de soude à 50 % R4 et R6 à 3 000 m<sup>3</sup> chacun ;
- Revêtement des bacs de soude en résine époxy ;
- Réaliser l'étude ATEX en 2014 ;
- Prévoir barrage gonflable (à disposer en limite Sud du site) en cas de déversement sur les zones de voiries (hors rétention) afin de protéger le milieu naturel (La Darse). Les navires doivent s'équiper de ce type de barrage flottant en mer ;
- Réaliser le raccordement du débourbeur au réseau des eaux usées du GPMM.

### 3.7 Organisation des secours

En cas de sinistre, les pompiers seront prévenus par le personnel du site directement par le 112. La caserne de pompiers la plus proche se trouve à Marseille. Elle peut intervenir sur le site de Mediacovrac en moins de 10 minutes.

Les pompiers réalisent périodiquement des exercices sur le site.